

## La lettre du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Gers

### Le mot du Président



2020 nous amorçons une nouvelle olympiade. L'assemblée générale du 8 février à DURAN nous plaçait sur une nouvelle trajectoire, avec des ambitions, des perspectives, des solutions et des résultats. Malheureusement, le Covid 19, nouvel envahisseur de la planète, entrave tous nos projets à un niveau tel que nous pourrions envisager une année blanche.

Cependant il nous faut envisager l'avenir avec sérénité et pragmatisme. Nous gardons les contacts nécessaires avec la fédération et la région. Nous échangeons sur les dossiers en cours et à venir dans le cadre des conventions et des commissions statutaires.

Je vous invite à lire ce premier numéro de **BALISES 32**. Certes sobre dans ses débuts, ce bulletin de liaison vous est destiné pour vous informer sur la vie de la fédération française de randonnée pédestre, du comité régional et du comité départemental et des clubs, l'évènementiel dans le Gers et en Occitanie, la formation et les pratiques-adhésions. Nous espérons que vous lui réserverez le meilleur accueil.

**Claude Bruchaut**

### Actualités Fédérales



**Robert Azaïs**, président de la fédération Française de randonnée pédestre a démissionné de son poste en février 2020.

**Didier Babin** (photo ci-contre) a été nommé président par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale.

En raison de l'épidémie de coronavirus, l'assemblée générale de la Fédération, prévue le 28 mars 2020, a été repoussée à une date ultérieure.

### Actualités Régionales



L'AG régionale s'est tenue à Carcassonne le 7 mars.

**Gérald BAUDE** a été réélu Président du Comité Régional Occitanie et **Marcel Martinez**, vice-président.

De nouvelles équipes en binômes ont été mises en place et de nouveaux "arrivants" ont été sollicités pour s'impliquer dans le fonctionnement du CRRP Occitanie.

Deux représentants du Gers ont été élus administrateurs. Claude Bruchaut est chargé de projet « Randonnées en Grands sites Occitanie », Patrick Reix a été nommé secrétaire général adjoint.

L'assemblée générale électorale du Comité départemental s'est tenue à Duran le 8 février 2020. 23 administrateurs ont été élus. Les départs sont compensés par l'arrivée de nouveaux administrateurs.

Madame Lydie Toison, vice-présidente du Conseil Départemental présidait l'assemblée. Étaient présents également, les présidents du Comité Départemental Olympique et Sportif, des cyclotouristes, des chasseurs ainsi que le directeur du Comité Départemental du Tourisme Destination Gers.

**A l'honneur** : Après 15 années de bons et loyaux services auprès du comité régional (conseiller et trésorier) et départemental (formateur, baliseur, vice-président, animateur rando et marche nordique), **Gérald Gagliardo** a fait valoir ses droits de « retraite d'administrateur ».

**Gérald Baude**, président régional a appelé Gérald à le rejoindre au pupitre. Après avoir rappelé sa carrière, il l'a chaudement remercié pour son investissement et sa bonne humeur. La médaille d'or de la fédération de randonnée lui a été décernée.

Merci, l'ami **Gérald** pour tout ce que tu as apporté au Comité du Gers et à la randonnée, ton investissement, ton sourire ne nous quitterons pas. Nous regrettons ton départ mais nous savons que nous te retrouverons sur les sentiers.



## Réunions

**27 février 2020** : Une rencontre avec le directeur technique des Coteaux de Gascogne s'est déroulée à Tarbes dans le but de se renseigner sur la recherche d'un lac conforme à la pratique de la marche aquatique en eaux intérieures.

**7 mars 2020** : Participation de 5 administrateurs du Comité Gersois à l'Assemblée Générale du Comité Régional de randonnée Pédestre à Carcassonne.

**17 mars 2020** : Réunion au CDTL avec le directeur, les responsables des services du Conseil Départemental gérant les GR® et GRP®, et le CDRP assisté de Patrice SOUC, responsable de projets avec les collectivités territoriales et Pierre Clavier, conseiller territorial tous deux de la FFRandonnée. Cette réunion avait pour objet d'apporter notre contribution au schéma de cohérence tourisme dans le Gers entre les différentes parties concernées, principalement en ce qui concerne l'itinérance douce. Il a été décidé de la création d'un **Comité d'Itinérance**.

## La marche, sport préféré des Français

*Selon une récente enquête, la marche serait en réalité le sport le plus répandu en France.*

Les résultats du baromètre Odoxa réalisé en Janvier 2020 pour RTL et Groupama sur la pratique sportive en France sont sans appel : le sport le plus répandu en France serait en réalité... la marche ! **Randonnée, marche sportive, marche nordique... des activités qui séduisent 59% des Français.** Mais seuls 20% d'entre eux affirment marcher régulièrement, contre 39% qui disent pratiquer ce sport de temps en temps. Sur la deuxième et la troisième marche du podium, on retrouve la natation (40%), et le cyclisme (33%).



Après 15 ans de randonnées avec mon club de Nogaro, j'ai décidé il y a 4 ans d'intégrer le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre Gersois. Ces 3 dernières années, j'ai été responsable du Plan Numérique Fédéral (PNF) pour notre département. Nous avons mis en place une équipe de 20 collecteurs formés qui arpentent nos chemins un GPS à la main. L'équipe est également constituée de 3 gestionnaires qui ont pour tâche d'enregistrer dans la base de données fédérale (WebSig) les traces GPX récoltées par les collecteurs. Fin 2019, 2 membres de l'équipe PNF ont été formés à la création de Rando Fiches à partir des données numériques de la base fédérale (utilisation du logiciel PubliWeb).

Depuis le démarrage du PNF dans notre département, nous avons numérisé l'ensemble des GR® et GRP® du Gers. Cela représente plus de 500 km de chemin. Notre objectif pour 2020 est la numérisation de 50 PR. Espérons que la crise actuelle ne nous perturbera pas trop pour tenir cet objectif.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, j'ai accepté la proposition de notre président, Claude Bruchaut, de prendre en charge la Commission Sentiers et Itinéraires du département.

#### ***Quelles sont les missions de cette commission ?***

- La première mission est l'assistance auprès des collectivités locales (Département, Communautés de Communes et Communes) lors de la création de nouveaux sentiers. Nous analysons les demandes de création, nous proposons nos services pour le balisage, nous effectuons un contrôle qualité et fournissons une labellisation du sentier. Nous réalisons l'ensemble de ces travaux dans le respect de la Charte Fédérale du Balisage. Cela garantit l'homogénéité et la qualité de notre réseau de sentiers de randonnées dans notre beau département.
- La seconde mission est d'assurer un lien fort avec les instances départementales du tourisme. Cela se fait lors de rencontres avec les Offices du Tourisme et de réunions avec le Comité Départemental du Tourisme. N'oublions pas que les pratiquants des sentiers sont des randonneurs locaux mais aussi des randonneurs occasionnels en vacances dans le Gers. Notre offre de randonnée est un atout supplémentaire pour le tourisme dans notre département.
- La dernière mission est d'assurer une coordination avec la Commission Régionale des Sentiers et Itinéraires. Cette coordination se fait au cours de réunions trimestrielles.

Les objectifs de l'équipe Sentiers et Itinéraires pour 2020 sont le traitement des nouvelles demandes de création de sentiers et le démarrage d'une campagne de redynamisation des sentiers existants. Les actions principales de cette redynamisation seront la numérisation des sentiers et le rafraîchissement du balisage. Ces étapes devront se faire en collaboration et avec le soutien des Offices du Tourisme et des Collectivités Locales.

**José Ortega**

Avec la création de l'agence nationale du sport le 24 Avril 2019, le gouvernement a créé une nouvelle gouvernance du sport en France. L'objectif annoncé est d'augmenter le nombre de pratiquants sportifs, tous sports confondus, de 3 millions de nouvelles personnes d'ici à 2022.

Dans cette démarche, la Fédération Française de Randonnée Pédestre contribuera à l'objectif national, à travers le **Projet Sportif Fédéral 2020** qui invite les comités départementaux et les clubs à proposer des projets pour déployer localement de nouvelles pratiques de randonnées, susceptibles d'élargir l'éventail des adhérents.

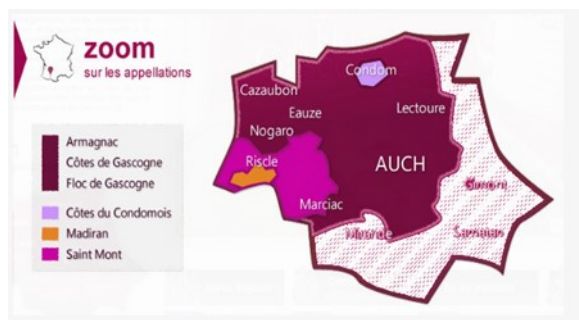
Suivant cette orientation, le comité départemental du Gers va lancer la constitution d'un dossier comportant deux volets :

### ❑ **L'organisation de « Rando Challenge® » dans divers clubs du Gers.**



Le Rando Challenge® est une épreuve par équipe, conviviale, ludique et sportive au cours de laquelle les randonneurs utilisent les techniques d'orientation, leur sens de l'observation (paysage, patrimoine, ...) et leurs connaissances liées à la randonnée. En suivant le parcours indiqué sur la carte, le but du jeu consiste à retrouver des bornes sur le terrain, les repositionner précisément sur la carte et répondre aux questions, le tout dans un temps imparti, fourni au départ. Deux formules sont proposées : la rando challenge découverte pour ceux qui commencent, et la rando challenge compétition pour les plus expérimentés.

### ❑ **La mise en place de circuits « Oenorando® » dans les territoires concernés du département.**



Les marcheurs qui partent sur ces chemins, emprunteront des itinéraires de randonnée pédestre au label FFrandonnée, répartis dans les terroirs viticoles du département, de longueurs variables, et leur permettant de découvrir les charmes et qualité des productions locales.

Le dossier du CDRP32 sera soumis à la commission régionale d'arbitrage avant le 31 Mai, et s'il est accepté, la mise en place pourrait commencer au deuxième semestre 2020, pour un début des randonnées correspondantes vers mi 2021.

# Plan de reprise des activités de marche et randonnées

## RECOMMANDATIONS DE LA FEDERATION FRANCAISE DE LA RANDONNEE PEDESTRE.

Communiqué de presse du 7 mai 2020

D'une manière générale, les activités pourront se faire :

- dans le respect d'une distanciation physique spécifique entre les pratiquants qui dépendra de la vitesse de marche et de randonnée et du risque de contamination par postillons et gouttelettes de transpiration. Ainsi des marcheurs évoluant à la vitesse classique de 4km/h veilleront à garder un espacement d'au moins 2 mètres, alors que des marcheurs à 6km/h s'espaceront d'au moins 5 mètres,
- dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire (zone rouge ou verte),
- sans limitation de durée de pratique,
- sans attestation,
- dans une limite de distance du domicile inférieure à 100 km,
- en limitant les rassemblements à 10 personnes maximum,
- en extérieur,
- et sans bénéficier de vestiaires.



Une deuxième phase avec des assouplissements potentiels des restrictions devrait également avoir lieu le 2 juin. La Fédération adaptera systématiquement le plan de reprise de ses activités fédérales et mettra à disposition de son réseau et des pratiquants une nouvelle version du tableau.

**La Fédération invite tous les pratiquants à reprendre les activités de manière responsable et de rester vigilants aux informations qu'elle ne manquera pas de communiquer sur ses sites internet .**

## Les rendez-vous



**27 septembre 2020** : Les 32 du 32 organisés par les randonneurs gascons – départ hippodrome de la Ribère à Auch. « [randogascon@yahoo.fr](mailto:randogascon@yahoo.fr) »

plus d'info

FFrandonnée Gers  
3 boulevard Roquelaura  
32000 AUCH  
Tél : 06 49 44 00 10  
Courriel : [gerson@ffrandonnee.fr](mailto:gerson@ffrandonnee.fr)  
Site web : [www.randonnee-gers.com](http://www.randonnee-gers.com)  
[www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

@Gersrando

Directeur de la publication : Claude Bruchaut  
Rédaction et mise en page : Marie-Françoise Stebenet - Béatrice Vignères  
Hervé Pasquet - Patrick Reix - José Ortega

© 2020 FFrandonnée Gers